

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2021/A03M192L/1

2-Nom et adresse de l'opérateur :

SAS MALT'IN POTT
98 Espace au Vernet
Route de L'Arny
74350 ALLONZIER LA CAILLE

Activité principale : Transformateur/Préparateur

3-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES
CONTRÔLES
Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

4- Catégories de produits/activité, surface :

Produits Transformés :

Malt d'orge
Malt de Blé
Malt de seigle
Malt de sarrasin
Malt d'avoine

Mélanges de malts : ambrée, blanche, blonde, IPA

Malts fumés et Malts torréfiés

Radicelles de céréales maltées

Céréales crues

Prestation de maltage à façon
Prestation de fumage à façon
Prestation de torréfaction à façon

5- Définis comme :

Biologique
Biologique
Biologique
Biologique
Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Process conforme au mode de production biologique
Process conforme au mode de production biologique
Process conforme au mode de production biologique

6-Période de validité

Du 28/09/2021 Au 30/09/2022

7-Date du contrôle

Le 17/09/2021

8-Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement CE N°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05/01/2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

ANNECY, Le 28/09/2021

Directeur Général
Arnaud BUSQUET



Accréditation n° 5-0539

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr